

L'ÉCRAN DE PROTECTION MOTARDS EST UNE RÉPONSE AUX DANGERS QUE REPRÉSENTENT LES PROTECTIONS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES ACCIDENTELLES DE DEUX-ROUES

**+** Il s'agit d'un dispositif qui se positionne en dessous de la glissière à l'aide d'un simple bras d'écran. Il n'est pas nécessaire de modifier la glissière déjà installée. Il s'adapte en outre à tous les types de glissières existants

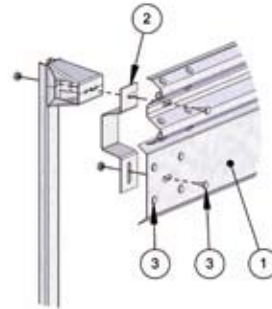
Une partie dédiée aux écrans de protection pour motards dans la norme européenne EN 1317 est en cours d'élaboration (future EN1317 - partie 8)

L'écran inférieur motocycliste est conforme au fascicule 2 de la circulaire ministérielle N° 88-49 du 9 mai 1988 (agrément et conditions d'emploi des dispositifs de retenue des véhicules contre les sorties accidentelles de chaussée)

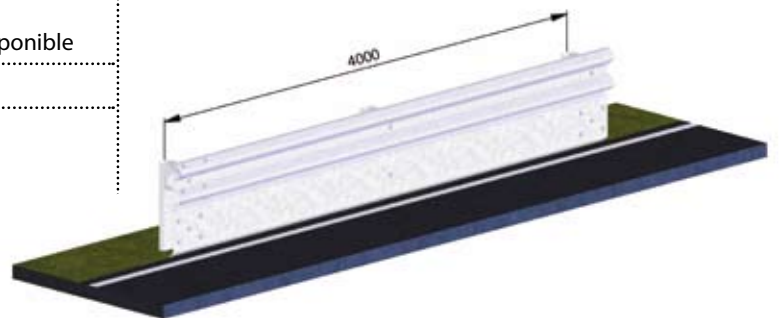
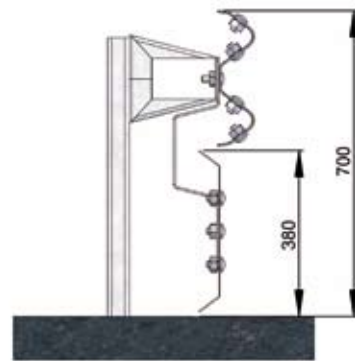
Longueur : 4320 mm

Hauteur : 370 mm (hors tout)  
300 mm de surface de protection disponible

Épaisseur : 2 mm



1. Ecran motard 4320 mm
2. Bras d'écran
3. Boulonnerie



Compléments d'infos à télécharger sur notre site (marquage CE, vidéo, démo 3D, photos, notice de pose, etc.) :

[www.solosar.fr/fr/solosteel/ecran-motard](http://www.solosar.fr/fr/solosteel/ecran-motard)

